

## Concours des arènes fleuries Arboucave et Roquefort

Le concours des arènes fleuries a rendu son verdict. Les récompenses seront remises lors de l'assemblée générale de la fédération le samedi 13 février à Gamarde. Dans le règlement, pas de changement par rapport à l'année dernière où une modification avait été apportée concernant les catégories. Cette fois-ci encore, une vingtaine de communes ont participé à ce concours comme Aire sur l'Adour, mais il y a toujours des absents comme Mont de Marsan ou Saint Sever. Martine Lascombes a visité les arènes du Gers et Ghislaine Lurbe celles des Landes. « Il faut remercier tous ceux qui s'inscrivent à ce concours, les municipalités et les clubs qui font des efforts pour embellir leurs arènes, précise-t-elle. C'est un bel accueil pour leurs spectateurs. »

Voici le classement :

**1<sup>ère</sup> catégorie (moins de 500 habitants).** Ont participé : Arboucave, Aubagnan, Momuy, Sarraziet et Vielle-Tursan.

**Vainqueur : Arboucave.**

**2<sup>ème</sup> catégorie (de 501 à 2 000 habitants).** Ont participé : Aignan, Le Houga, Nogaro, Saint-Yaguen, Roquefort, Bascons (quartier Bostens) et Souprosse.

**Vainqueur : Roquefort.**

**3<sup>ème</sup> catégorie (plus de 2 000 habitants).** Ont participé : Aire sur l'Adour, Dax, Eauze, Mimizan, Morcenx, Rion, Pouillon et Maubourguet.

**Vainqueur : Dax**

